

France-Meudon: Hire of passenger transport vehicles with driver**OJ S 131/2015 10/07/2015****Contract notice****Supplies****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest

Postal address: 9 route de Vaugirard, CS 90008

Town: Meudon Cedex

Postal code: 92137

Country: France

Contact person: Direction de la commande publique

For the attention of: Mme Darakdjian Florie

E-mail: commande.publique@gpso-agglo.fr

Telephone: +33 146294449

Fax: +33 146295510

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: CA GPSO

Postal address: 9 route de Vaugirard — CS 90008

Town: Meudon Cedex

Postal code: 92197

For the attention of: Mme Teixeira Nathalie

E-mail: commande.publique@agglo-gpso.fr

Telephone: +33 146291956

Internet address: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_4C1EOf2su)[PCSLID=CSL_2015_4C1EOf2su](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_4C1EOf2su)**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1.**

Title attributed to the contract by the contracting authority

Location de véhicules pour les services de la communauté d'agglomération, incluant les prestations d'entretien et d'assistance.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Rental

NUTS code FR105 Hauts-de-Seine

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Location de véhicules pour les services de la communauté d'agglomération, incluant les prestations d'entretien et d'assistance.

II.1.6. CPV code(s)

60170000 Hire of passenger transport vehicles with driver

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

Le marché est alloué au sens de l'article 10 du code des marchés publics et comprend 10 lots:

- lot 1: location de véhicules de tourisme,
- lot 2: location de véhicules petits utilitaires,
- lot 3: location de véhicules à énergie propre de type GNV,
- lot 4: location de véhicules à énergie propre de type hybride (thermique/électrique),
- lot 5: location de véhicules à énergie propre de type électrique,
- lot 6: location de véhicules utilitaires de 3,5 tonnes,
- lot 7: location de véhicules poids lourds,
- lot 8: location de véhicules et engins spécifiques de collecte et propreté,
- lot 9: location de véhicules et engins spéciaux de manutention et de levage,
- lot 10: location de courte durée véhicules et engins spéciaux de viabilité hivernale.

Tous les lots sont à bon de commande, sur la base de prix unitaires forfaitisés et pour les kilomètres excédentaires par rapport au kilométrage contractuel prévisionnel.

Les lots n° 1, n° 2, n° 4, et n° 6 comportent un nombre minimum de véhicules en location sur toute la durée du marché mais ne comporte pas de nombre maximum, comme indiqué ci-dessous:

- lot n° 1: 15 véhicules minimum en location sur toute la durée du marché,
- lot n° 2: 35 véhicules minimum en location sur toute la durée du marché,

- lot n° 3: 1 véhicule minimum en location sur toute la durée du marché,
- lot n° 4: 25 véhicules minimum en location sur toute la durée du marché,
- lot n° 6: 50 véhicules minimum en location sur toute la durée du marché.

Les lots n° 5, n° 7, n° 8, n° 9 et n° 10 ne comportent pas de minimum ni de maximum. Les lots n° 5, n° 7, n° 8, n° 9 et n° 10 ne comportent pas de minimum ni de maximum. L'estimation globale pour ces 5 lots s'élève à 3 205 000 EUR HT.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 72 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Location de véhicules de tourisme

1) Short description

Location de véhicules de tourisme.

2) CPV code(s)

60171000 Hire of passenger cars with driver

3) Quantity or scope

15 véhicules minimum en location sur toute la durée du marché.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Les variantes ne sont pas autorisées pour le lot n° 1.

Lot No: 2

1) Short description

Location de véhicules petits utilitaires.

2) CPV code(s)

60171000 Hire of passenger cars with driver, 50112200 Car maintenance services

3) Quantity or scope

35 véhicules minimum en location sur toute la durée du marché.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Les variantes ne sont pas autorisées pour le lot n° 2.

Lot No: 3

1) Short description

Location de véhicules à énergie propre de type GNV.

2) CPV code(s)

60170000 Hire of passenger transport vehicles with driver

3)

Quantity or scope

1 véhicule minimum en location sur toute la durée du marché.

4) Indication about different time frame or duration**5) Additional information about lots**

Les variantes ne sont pas autorisées pour le lot n° 3.

Lot No: 4

1) Short description

Location de véhicules à énergie propre de type hybride (thermique/électrique).

2) CPV code(s)

60170000 Hire of passenger transport vehicles with driver, 50112000 Repair and maintenance services of cars

3) Quantity or scope

25 véhicules minimum en location sur toute la durée du marché.

4) Indication about different time frame or duration**5) Additional information about lots**

Les variantes ne sont pas autorisées pour le lot n° 4.

Lot No: 5

1) Short description

Location de véhicules à énergie propre de type électrique.

2) CPV code(s)

34144900 Electric vehicles, 55221000 Caravan-site services

3) Quantity or scope

Pas de minimum ni de maximum.

4) Indication about different time frame or duration**5) Additional information about lots**

Les variantes ne sont pas autorisées pour le lot n° 5.

Lot No: 6

1) Short description

Location de véhicules utilitaires de 3,5 tonnes.

2) CPV code(s)

60170000 Hire of passenger transport vehicles with driver, 60181000 Hire of trucks with driver

3) Quantity or scope

50 véhicules minimum en location sur toute la durée du marché.

4) Indication about different time frame or duration**5) Additional information about lots**

Les variantes sont autorisées pour le lot n° 6.

Lot No: 7

1) Short description

Location de véhicules poids lourds.

2) CPV code(s)

60181000 Hire of trucks with driver, 34140000 Heavy-duty motor vehicles, 60170000 Hire of passenger transport vehicles with driver

3) Quantity or scope

Pas de minimum ni maximum.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Les variantes sont autorisées pour le lot n° 7.

Lot No: 8

1) Short description

Location de véhicules et engins spécifiques de collecte et propreté.

2) CPV code(s)

60170000 Hire of passenger transport vehicles with driver, 90600000 Cleaning and sanitation services in urban or rural areas, and related services

3) Quantity or scope

Pas de minimum ni maximum.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Les variantes sont autorisées pour le lot n° 8.

Lot No: 9

1) Short description

Location de véhicules et engins spéciaux de manutention et de levage.

2) CPV code(s)

60182000 Hire of industrial vehicles with driver, 42415310 Free-steered vehicles (FSVS)

3) Quantity or scope

Pas de minimum ni maximum.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Les variantes sont autorisées pour le lot n° 9.

Lot No: 10

1) Short description

Location de courte durée véhicules et engins spéciaux de viabilité hivernale.

2) CPV code(s)

34143000 Winter-maintenance vehicles

3) Quantity or scope

Pas de minimum ni maximum.

4) Indication about different time frame or duration

5)

Additional information about lots

Les variantes sont autorisées pour le lot n° 10.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Sauf renoncement du titulaire porté à l'acte d'engagement, une avance est accordée conformément à l'article 87 du code des marchés publics.

le montant de l'avance est déterminé par application de l'article 87-ii-2° du code des marchés publics.

Cette avance est égale à 5 % du montant minimum du marché.

Le montant de l'avance versée au titulaire n'est ni révisable, ni actualisable.

L'avance est remboursée dans les conditions prévues à l'article 88-ii du code des marchés publics.

La retenue de garantie peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande.

Cette garantie doit être constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte.

Dans l'hypothèse où la garantie ne serait pas constituée ou complétée au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée.

En tout état de cause, le titulaire a la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande.

En cas d'avenant ou de décision de poursuivre, elle doit être complétée dans les mêmes conditions.

La retenue de garantie est remboursée et les établissements ayant accordé leur garantie à première demande sont libérés dans les conditions prévues à l'article 103 du code des marchés publics.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le budget de la communauté d'agglomération financera les dépenses afférentes au marché.

La communauté d'agglomération pourrait percevoir de(s) subventions pour le financement de la prestation, objet du marché.

Le règlement, après constatation du service fait, est effectué par virement avec mandatement administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture par l'ordonnateur. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire, au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le contrat et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

En cas d'attribution du marché à un groupement, la forme imposée après attribution sera le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement afin de satisfaire la bonne exécution du marché.

Conformément à l'article 51-vi du code des marchés publics (décret n° 2006-975 du 1.8.2006), la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: à l'appui de leur candidature, les candidats doivent obligatoirement produire les éléments suivants: imprimé DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) dans sa version mise à jour. Documents attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat; imprimé DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) dans sa version mise à jour.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — le chiffre d'affaire (montant et évolution sur les 3 dernières années).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- pour les capacités professionnelles, les moyens matériels et humains (sur les 3 dernières années),
- pour les capacités techniques, les références, qualifications techniques (sur les 3 dernières années).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

GPSO - location véhicules.

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

4.9.2015 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: 2021.

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Retrait du DCE:

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est téléchargeable gratuitement sur le site internet d'achat public soit en passant par le site de la communauté d'agglomération, <http://www.agglo-gpso.fr/communaute/les-marches-publics-1/> soit directement par le site d'achat public <https://www.achatpublic.com>. Préalablement au téléchargement du DCE, il vous sera demandé si vous souhaitez vous identifier.

Depuis le 1.1.2010 et conformément à l'arrêté du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, l'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Cependant, l'attention des candidats est attirée sur le fait que l'identification permet aux candidats d'être tenus informés automatiquement des modifications et des précisions éventuellement apportées au

DCE. Dans le cas contraire, il leur appartiendra de récupérer par leurs propres moyens les informations communiquées.

Les dossiers peuvent également être retirés ou demandés gratuitement (par courrier, télécopie ou courriel) à la direction de la commande publique de la communauté d'agglomération Grand-Paris-Seine-Ouest, aux plages horaires suivantes: du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8:30-12:00 /14:00-18:00.

Communauté d'agglomération Grand-Paris-Seine-Ouest.

Direction de la commande publique,

9, route de Vaugirard

CS 90008

92197

Meudon cedex

téléphone. +33 146296978, télécopie +33 146295510.

Le retrait du DCE peut avoir lieu jusqu'à la date et l'heure mentionnées au présent avis.

Justifications à produire quel que soit le format choisi pour l'offre (papier ou dématérialisé): le dossier remis par les candidats comprendra les pièces relatives à la candidature:

1. Lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé DC1 ou de tout document libre sur papier à en-tête, datée et signée par le candidat individuel ou en cas de groupement par l'ensemble de ses membres. Cette lettre doit comporter notamment les informations suivantes:

— objet de la consultation,

— objet de la candidature: le candidat précise s'il se présente pour le marché global ou l'ensemble des lots ou certains lots de la procédure (indiquer l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence).

Présentation du candidat: le candidat précise s'il se présente seul (coordonnées du candidat) ou en groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire (coordonnées de chaque membre du groupement).

En cas de groupement, les membres du groupement désignent et habilitent le mandataire.

Conformément aux articles 43 et 44 de code des marchés publics, le candidat individuel ou chaque membre du groupement déclare sur l'honneur:

a) condamnation définitive:

— ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au 2^{ème} alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au 2nd alinéa de l'article 433-2, au 8^{ème} alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre État de l'union européenne,

— ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal.

b) lutte contre le travail illégal:

— ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre État de l'union européenne,

— pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail.

c) obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés: pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

d) liquidation judiciaire: ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.

e) redressement judiciaire: ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre.

f) situation fiscale et sociale: avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement.

g) égalité professionnelle entre les femmes et les hommes:

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail,
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission.

h) que les renseignements fournis dans le formulaire DC2, et ses annexes, sont exacts.

2. Déclaration du candidat ou du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé DC2 ou de tout document libre. En cas de groupement, chaque membre du groupement fournit cette déclaration. Cette déclaration inclut les informations suivantes: identification du candidat ou du membre du groupement: coordonnées du siège social, coordonnées de l'unité ou établissement qui exécutera les prestations, forme juridique du candidat ou du membre du groupement, nom, prénom et qualité de la personne physique ayant le pouvoir d'engager le candidat ou le membre du groupement.

En application des articles 44 et 45 du code des marchés publics et de l'arrêté du 28.8.2006 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs:

- si le candidat est en redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

- la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, les services ou travaux objet du marché, réalisés au cours de ces 3 dernières années,

- la déclaration appropriée des banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels,

- la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement.

Pour chacune de ces 3 dernières années avec répartition du personnel par qualifications ou spécialisations:

- présentation d'une liste des principales prestations, objet du marché, effectuées au cours de ces 3 dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé. Les

livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,

— la déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché,

— certificats de qualifications professionnelles éventuels ou équivalents. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations faisant l'objet du marché,

— pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat individuel ou en cas de groupement chaque membre du groupement.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Conditions d'envoi ou de remise de l'offre:

— sur support papier,

— sur support électronique, via le site de la ville <http://www.issy.com/marches> ou sur le site "www.achatpublic.com";

Les candidats doivent choisir entre la transmission électronique et la transmission sur un support papier de leur offre. Il est interdit de remettre à la fois une offre papier et une offre dématérialisée. De même, les offres mixtes (certains documents envoyés sous format papier et certains documents envoyés de façon dématérialisée) sont interdites. Un candidat qui le ferait serait éliminé.

Remise d'une offre papier: l'offre sera transmise sous pli cacheté portant l'adresse et les mentions suivantes:

communauté d'agglomération grand paris seine ouest

Direction de la commande publique

9 route de Vaugirard — CS 90008

92197 Meudon cedex

Offre pour: «GPSO — location de véhicules pour les services de la communauté d'agglomération, incluant les prestations d'entretien et d'assistance — IOT X» «ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis»

L'offre devra être adressée par pli recommandé avec avis de réception postal, ou remise contre récépissé à l'adresse ci-dessus, durant les plages horaires suivantes: du lundi au vendredi de 8:30-12:00 / 14:00-18:00 (sauf jours fériés).

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées au présent avis ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

Remise d'une offre dématérialisée: les offres dématérialisées seront remises par voie électronique sur le profil acheteur de la ville. Les offres peuvent être déposées en passant par <http://www.issy.com/marches> ou directement via <http://www.achatpublic.com>. Les pièces transmises par voie électronique sont chiffrées et doivent impérativement être signées par une personne habilitée à engager l'entreprise et disposant d'un certificat de signature électronique valide, sous réserve de sa conformité aux normes du référentiel

général d'interopérabilité et au référentiel général de sécurité. Les formats de signature de référence acceptés sont pades, cades et xades. Le soumissionnaire souhaitant utiliser un autre outil de signature que celui proposé par la plateforme devra impérativement fournir le nom de l'outil utilisé ainsi que les modalités techniques permettant de vérifier la validité de la signature pour que sa candidature et/ou son offre puissent être considérées.

Attention: la signature d'un fichier «Zip» ne vaut pas signature des fichiers contenus dans ledit fichier «Zip».

En cas de dépôt d'un document dans lequel un virus informatique est détecté par la personne publique, Ce document sera détruit et sera réputé n'avoir jamais été reçu.

Conformément à l'article 56 du code des marchés publics et à l'arrêté du 28.8.2006 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés, les candidats qui choisiront de communiquer leur offre par voie électronique pourront également déposer leur offre sur support physique électronique, à titre de copie de sauvegarde, sous pli cacheté comportant la mention suivante «copie de sauvegarde — «GPSO — location de véhicules pour les services de la communauté d'agglomération, incluant les prestations d'entretien et d'assistance — IOT X»- nom du candidat — ne pas ouvrir». La copie de sauvegarde sera déposée à l'adresse suivante: CA Grand-Paris-Seine-Ouest, 9 route de Vaugirard — CS 90008, 92197 Meudon cedex.

La copie de sauvegarde devra impérativement parvenir à la communauté d'agglomération avant les date et heure limites indiquées au présent avis.

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants:

- adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché: moyens matériels et humains (sur les 3 dernières années),
- adéquation des capacités techniques à l'objet du marché: références, qualifications techniques (sur les 3 dernières années),
- adéquation des capacités financières à l'objet du marché: chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

Conformément aux dispositions des articles 53 et 59 du code des marchés publics, la commission d'appel d'offres établira un classement des offres et choisira l'offre économiquement la plus avantageuse compte tenu des critères d'analyse indiqués ci-dessous, pondérés de la façon suivante:

1. Valeur technique: 50 % de la note finale:

- qualité et organisation des services d'assistance technique et d'entretien: 50 % de la valeur technique,
- qualité technique et fonctionnelle des véhicules (dont la qualité environnementale): 30 % de la valeur technique,
- organisation mise en place dans le cadre du suivi du marché (facturation, suivi administratif, interlocuteur dédié) 20 % de la valeur technique.

2. Délais de livraison et de remplacement des véhicules en cas de panne: 20 % de la note finale

3. Prix: 30 % de la note finale:

- loyer mensuel des véhicules commandés la première année du marché: 50 % de la note du prix,
- options d'équipement: 20 % de la note du prix,
- variation des prix sur les années suivantes: 10 % de la note du prix,
- véhicule d'attente (analyse uniquement sur la première année): 15 % de la note du prix,
- véhicules relais: 5 % de la note du prix.

Recours: les différents actes administratifs détachables relatifs à la procédure de passation et à l'attribution du marché peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir avant la signature du contrat dans un délai de 2 mois à compter de leur notification ou publication. La

procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative peut être également mise en œuvre sauf introduction d'un référé précontractuel préalable. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 6.7.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Postal address: 2 — 4 boulevard de l'Hautil BP 30322

Town: Cergy-Pontoise

Postal code: 95027

E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telephone: +33 130173400

Fax: +33 130173459

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Postal address: 2 — 4 boulevard de l'Hautil BP 30322

Town: Cergy-Pontoise

Postal code: 95027

E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telephone: +33 130173400

Fax: +33 130173459

VI.5. Date of dispatch of this notice

6.7.2015